



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

La FEDITO BXL est soutenue par la Commission Communautaire française



TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3
Animation et Gestion de la Fédération.....	4
Les Membres.....	4
L’Assemblée Générale.....	4
Le Conseil d’Administration.....	4
Le Groupe Stratégique.....	4
Le Bureau.....	4
L’équipe.....	4
Les Groupes de Travail.....	4
GT Prisons.....	5
GT - Concertation médico-pharmaceutique.....	5
Démarche d’Évaluation Qualitative.....	6
Communication.....	7
Communication en Ligne.....	7
Lettre d’information.....	7
Présence sur les réseaux sociaux.....	7
Revue de presse / revue de web.....	8
Stop 1921.....	8
Campagnes d’informations et de sensibilisation.....	8
Carte blanche « Les overdoses sont (toujours) en hausse. Une crise sanitaire guette. La Belgique reste passive. ».....	8
Soutien à la campagne « Support Don’t Punish ».....	8
Communiqué de presse « Commission globale : appel à un contrôle responsable des drogues ».....	9
Organisations d’événements.....	9
Apéroréseaux.....	9
Journée d’étude « Drugs in Brussels 2018 ».....	9
Jeudi de l’hémicycle sur les « salles de consommation à moindre risque ».....	10
1 ^{er} Forum « Addiction & Société ».....	11
Recherches.....	12
Projets Belspo et Eranid.....	12
Projet ALAMA.....	12
Projet ALMOREGAL.....	12
Projet SOCPREV.....	12
Politique drogues.....	13
Au Niveau Régional.....	13
Révision du Décret ambulatoire.....	13
Conseil Consultatif.....	13
Politique Drogues et Plan Drogues.....	13
Plan Overdoses.....	14
Rapport intersectoriel.....	14
Au Niveau National.....	15
Stop 1921.....	15

Soutien au recours sur la Loi psychothérapie.....	15
Recours contre l'Arrêté Royal réglementant les substances stupéfiantes, psychotropes et soporifiques.....	16
Positionnement sur le protoxyde d'azote.....	16
Mémorandum 2018.....	16
Au Niveau International.....	17
61ème Session de la Commission des Stupéfiants (CND).....	17
International Narcotics Control Board.....	18
Échanges intersectoriels, nationaux et internationaux.....	19
Échanges intersectoriels.....	19
Projet BOOST.....	19
Projets 107.....	20
Inter-fédération ambulatoire.....	20
Dossier informatique.....	20
Échanges nationaux.....	21
iDA (Information sur les Drogues et l'Alcool) asbl.....	21
Échanges internationaux.....	21
Visites.....	21
<i>Projet de coopération bilatérale Belgique Tunisie.....</i>	<i>21</i>
Colloques.....	22
<i>8èmes Journées Nationales de la Fédération Addiction.....</i>	<i>22</i>
Projets.....	23
<i>Revue francophone internationale.....</i>	<i>23</i>
<i>Soutien à Alcochoix+.....</i>	<i>23</i>
Conclusion et Perspectives.....	24
Annexes.....	25

RAPPORT D'ACTIVITÉS COCOF 2018

INTRODUCTION

Voici le rapport d'activités 2018 de la FEDITO BXL.

Comme toujours, la FEDITO BXL a essayé de remplir au mieux son rôle en répondant aux demandes du secteur et de ses principaux partenaires et, en défendant les intérêts des services sectoriels et des enjeux intersectoriels.

En 2018, le secteur a revendiqué, à nouveau, sa spécificité et son articulation en continuant à travailler à la réalisation des actions du Plan Drogues 2016-2019.

L'enjeu principal de la fédération est toujours la défense des intérêts des membres et du secteur toxicomanie en général. L'équipe a tenté d'atteindre cet objectif en assurant la concertation du secteur, en développant toujours plus ses techniques de communication, en participant à différents événements afin de consolider ses liens avec les membres du secteur, d'autres secteurs ainsi qu'à l'international, et en organisant des journées d'études.

Restant disponibles pour discuter plus avant des différents chapitres de ce rapport, nous vous en souhaitons une excellente lecture.

L'équipe de la FEDITO BXL

ANIMATION ET GESTION DE LA FÉDÉRATION

LES MEMBRES

En 2018, la FEDITO BXL a accueilli une nouvelle association et compte désormais 27 [membres](#) : 24 effectifs et 3 adhérents.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale (A.G.) s'est réunie une seule fois en 2018 pour l'approbation des comptes et du rapport d'activités 2017, et du budget 2018, l'élection de certains administrateurs et la présentation des projets pour 2018, ainsi que pour le vote d'adhésion du nouveau membre.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La FEDITO BXL se compose actuellement d'un Conseil d'Administration (C.A.) de 18 personnes qui s'est réuni sept fois en 2018, afin de prendre des décisions sur les missions à moyen et long terme, les priorités de travail et les actualités du secteur et de la fédération.

LE GROUPE STRATÉGIQUE

En fin d'année, le Groupe stratégique (G.S.) s'est réuni afin de discuter de la révision du décret ambulatoire.

LE BUREAU

Le Bureau se compose d'un groupe réduit d'administrateurs, qui représente les cinq sous-secteurs de la toxicomanie (bas seuil, prévention, prisons, réduction des risques et soins). Il est responsable de la gestion « quotidienne » (gestion du personnel, ventilation des demandes vers les différents groupes de travail et groupe stratégique, rapport et renvoi au C.A., prises de décision, etc.). Il se réunit en fonction des besoins ou est sollicité par mail pour des décisions urgentes.

L'ÉQUIPE

En 2018, l'équipe de la FEDITO BXL se composait toujours de quatre personnes :

Sébastien Alexandre, directeur 1 ETP (congé parental à 1/5ème à partir du 1^{er} janvier au 30 juin) ;

Sandrine Janssens, secrétaire 1 ETP ;

Alexis Jurdant, chargé de communication 4/5ème ETP ;

Pierre de Penaranda, chargé de communication et de projet 1/2 ETP (congé maladie à partir du 22 novembre).

LES GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail (GT) créés en 2014 au sein du secteur toxicomanie ont fortement évolué et certains se sont arrêtés. Leur but était toujours de relayer les informations entre les institutions actives sur des champs relativement similaires et/ou à travailler à la concrétisation des actions du Plan Drogues bruxellois. En 2018, les GT suivants se sont réunis :

GT Prisons

Le GT Prisons est composé de Services Actifs en matière de Toxicomanie (SAT) en milieu carcéral, dont les champs d'action relèvent de la santé, de la prévention, de l'hébergement, de la réduction des risques, de l'orientation et de l'information.

Il a permis la concertation entre acteurs divers, autour de projets concrets tels que des interventions à la prison de Forest et à Saint-Gilles, et plus spécifiquement la mise en place d'un projet financé par le fédéral et venant en soutien aux équipes internes.

GT - Concertation médico-pharmaceutique

Fin 2016, le GT Soins a été redéployé en groupes intersectoriels, réunis par d'autres acteurs du champ de la santé. L'un d'entre eux réunissait la FAMGB (Fédération des Associations des Médecins Généralistes de Bruxelles), le RML-B (Réseau Multidisciplinaire Local de Bruxelles), Huis voor Gezondheid et l'UPB-AVB (Union des Pharmaciens de Bruxelles), et visait la mise en place d'une concertation médico-pharmaceutique « abus et dépendances », financée par le fédéral, et permettant le soutien mutuel entre médecins et pharmaciens. La FEDITO BXL a introduit ce groupe et ce, afin de permettre aussi le soutien mutuel par les et aux services spécialisés.

Ces rencontres ont amené à l'organisation d'un séminaire bilingue qui s'est tenu le 5 juin 2018 : « Abus et dépendances : comment mieux travailler ensemble ? - Misbruik en verslaving : hoe nog beter samenwerken ? ». Une soixantaine de médecins, pharmaciens et membres de services spécialisés ont pris part à cette session.

Une concertation médico-pharmaceutique s'est ensuite organisée le 20 novembre à un niveau local et régional. Elle réunissait une douzaine de médecins et pharmaciens installés à Berchem-Saine-Agathe et alentours, avec des professionnels du Pélican.

DÉMARCHE D'ÉVALUATION QUALITATIVE

Pour le triennat 2017-2019 de la Démarche d'Évaluation Qualitative (DEQ), la FEDITO BXL avait introduit deux thèmes :

1) Le premier était l'évaluation des protocoles – établir des critères d'évolution, optimiser les bilans.

Cette évaluation s'est faite via notre Plan Drogues établi pour la période 2016-2019, qui reprend cent actions à réaliser avant la fin de l'année 2019. Certaines actions ont été concrétisées, et ce, entre autres, grâce aux différents groupes de travail (voir supra) constitués au sein des membres de la FEDITO, ainsi qu'avec d'autres secteurs ambulatoires. Ces groupes ont permis de nombreux échanges d'informations et d'expérimentations.

La DEQ représente une opportunité d'évaluer l'évolution de ce plan d'actions dont le suivi et la progression sont disponibles [ici](#).

L'évaluation et la clôture du Plan Drogues 2016-2019 est actuellement menée au sein de la FEDITO BXL.

2) Comme second thème, les organismes de coordination agréés par le décret ont choisi de réaliser une DEQ collective 2017-2019 sur la thématique du projet de Maison des Fédérations.

Ce choix avait été motivé par le fait que ce projet avait pour objectif de favoriser la collaboration entre les différentes structures du secteur social-santé et de permettre une meilleure organisation de la transversalité, une meilleure visibilité/lisibilité de nos actions par l'identification à un lieu physique commun et une utilisation optimale des financements grâce à des mutualisations entre fédérations.

Ce projet s'inscrivait dans un mouvement pour la justice sociale et en santé. Sa finalité était la construction d'un modèle social favorisant la justice et l'égalité et permettant la collaboration sur les aspects suivants : la défense de valeurs communes, la construction d'un projet politique, la gouvernance, la mutualisation des services, et enfin les synergies entre collaborateurs.

Toutefois, l'identification d'un objectif commun ne devait pas aboutir à l'unification des pratiques et des programmes d'action. Chaque partenaire étant porteur de finalités concrètes différentes mais qui trouvent à se rejoindre. La mise en commun d'expériences différentes constituait une occasion d'enrichissement, de réflexion et de critique croisée. Cette mise en commun devait se réaliser par des actions concrètes : les réflexions générées par les échanges devaient se traduire par une amélioration des pratiques de terrain, au bénéfice des usagers.

Dans un souci de réalisme en termes de temps imparti, il avait semblé prudent de s'arrêter sur deux objectifs intermédiaires d'importance :

- identifier et définir plus précisément le projet politique et son opérationnalisation ;
- et s'accorder sur un projet d'acquisition d'un bâtiment commun, en l'achetant ou le louant ?, seul, avec un partenaire privé ou public ? sous quelle forme juridique ? L'acquisition d'un bâtiment commun peut être réalisée selon différentes modalités financières et juridiques. L'objectif était d'identifier la meilleure alternative possible selon les objectifs du groupe et les moyens de chacun, dans le respect des valeurs communes qui servent de base au projet. Chaque partenaire avait répondu à un questionnaire préparatoire de Solidarimmo et étudié la faisabilité interne sur le plan financier.

Ce projet a finalement été mis en suspens, car certains « grands » partenaires préféraient acheter individuellement.

Des alternatives ont également envisagées, comme la plateforme informatique TOPAZ (voir supra). Il a donc été décidé d'ouvrir le champ des possibles tout en gardant l'idée du projet premier comme un idéal à atteindre.

Le coordinateur de ces projets DEQ est toujours Sébastien Alexandre, +32 2 514 12 60, s.alexandre@feditobxl.be.

COMMUNICATION

COMMUNICATION EN LIGNE

Le renforcement de la visibilité de la fédération, des activités et du travail du secteur, ainsi que la sensibilisation des politiques et des citoyens aux problématiques sociales et sanitaires liées à l'usage de drogues, occupe toujours une place importante dans les missions de la FEDITO BXL.

Alexis Jurdant, chargé de communication est en charge de celle-ci. Il assure notamment la gestion, la mise à jour et l'animation de nos sites web (<https://feditobxl.be/fr/>, <https://stop1921.be/fr/>, <https://reductiondesrisques.be/>,...), la réalisation et la diffusion de la lettre mensuelle d'information de la FEDITO BXL, ainsi qu'une présence sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et LinkedIn.

Grâce aux améliorations du site web consenties les années précédentes (site adapté aux smartphones et tablettes, contenus multimédias, agenda, revue de presse), mais également à une présence continue sur les réseaux sociaux, la fréquentation du site web de la FEDITOBXL (<http://feditobxl.be>) a continué à s'accroître sensiblement :

Année	Nombre de visites
2018	42 747
2017	30 549
2016	27 505
2015	17 843

Lettre d'information

La lettre d'information mensuelle de la FEDITO BXL délivre plus d'informations spécifiques sur les derniers événements ou les dernières activités du secteur, dont, entre autres, l'agenda des conférences, les formations, les offres d'emploi, les publications et la revue de presse internationale.

Les abonnés à cette lettre sont des travailleurs bruxellois, des associations membres ou des personnes directement concernées par les spécificités du secteur.

Année	Nombre d'abonnés à la lettre d'info mensuelle
Avril 2019	811
Avril 2018	724
2017	674
2016	648
2015	578

Présence sur les réseaux sociaux

La FEDITO BXL est présente depuis 2013 sur différents réseaux sociaux, afin de donner plus de visibilité aux questions liées à la santé et à la toxicomanie et d'aller également plus vers le grand public. Les personnes qui le souhaitent peuvent ainsi suivre l'actualité du secteur depuis leur réseau social habituel. Connectés à d'autres organismes sur ces canaux, ils deviennent à leur tour sources d'informations et de partages.

Le nombre de personnes recevant les actualités du secteur via ces canaux est plus important que celui qui reçoit la lettre d'information périodique : soit 2 263 abonnés qui reçoivent au jour le jour les informations partagées, avec : (chiffres au 11/04/2019)

RAPPORT D'ACTIVITÉS COCOF 2018

- 883 sur Twitter : <https://www.twitter.com/feditobxl> ;
- 1 156 sur Facebook : <https://www.facebook.com/feditobxl> ;
- 224 sur LinkedIn : <http://www.linkedin.com/company/fedito-bxl-asbl>.

Revue de presse / revue de web

La « revue de presse / revue de web » en ligne a été mise en place et est hébergée directement sur le site à l'adresse <http://feditobxl.be/fr/revue/>.

Celle-ci permet d'épingler les informations belges et internationales estimées pertinentes. Toutes les entrées sont associées à des mots clés, ce qui permet de constituer des dossiers thématiques au fil du temps.

Stop 1921

La FEDITO BXL a pris une part active dans la communication autour de la campagne Stop 1921 (voir ci-dessous), à commencer par la réalisation d'un site web dédié (www.stop1921.be), sa maintenance et la publication de nouveaux contenus.

Elle assure également la présence de la campagne sur les réseaux sociaux : www.facebook.com/stop1921 avec 1 073 abonnés et twitter.com/stop1921 avec 187 abonnés (chiffres au 11/04/2019) ; elle coordonne aussi la diffusion de lettre d'information (1 927 abonnés au 11/4/2019).

CAMPAGNES D'INFORMATIONS ET DE SENSIBILISATION

Carte blanche « Les overdoses sont (toujours) en hausse. Une crise sanitaire guette. La Belgique reste passive. »

Le Soir a publié une [carte blanche](#) le 4 juin, dans laquelle Sébastien Alexandre mettait en garde sur l'augmentation des overdoses et le manque de réaction de la Belgique vis-à-vis de cette crise.

Soutien à la campagne « Support Don't Punish »¹

Cette année encore, la FEDITO BXL a pris part à la campagne « [Support Don't Punish. – Soutenez. Ne punissez pas.](#) » en collaborant à un communiqué de presse et à l'organisation de la journée mondiale d'action du 26 juin 2018.

Cette campagne mondiale est à l'initiative du Consortium International sur la Politique Drogues (IDPC), du Réseau International des Consommateurs de Drogues (INPUD), de l'Association Internationale de Réduction des Risques (HRI) et de l'Alliance Internationale pour le VIH/SIDA.

Elle a pour but de promouvoir de meilleures politiques en matière de drogues qui respectent les droits humains et protègent la santé publique ; elle plaide pour que les gouvernements investissent dans des réponses plus efficaces de réduction des risques pour les usagers de drogues, dans la dépenalisation des usagers de drogues ainsi que dans d'autres lois entravant les services de santé publique.

L'initiative en Belgique est relayée par une trentaine d'associations issues du monde de la santé, des droits de l'homme, de l'éducation permanente, du secteur de la prison, ... et a pour but principal la révision de la Loi de 1921 (voir campagne #STOP1921 ci-dessous).

Ce rassemblement s'est tenu au kiosque du Parc Royal de Bruxelles le samedi 23 juin, avec des concerts et des stands d'information, entre autres, et a rassemblé environ six cents personnes.

¹ Voir affiche Support don't punish en annexe 1.

Communiqué de presse « Commission globale : appel à un contrôle responsable des drogues »

Le 24 septembre, la FEDITO BXL, la Fédération Addiction (France) et le Groupe Romand d'Études des Addictions (GREA, Suisse) ont salué le nouveau rapport de la Commission globale de politique en matière de drogues intitulé « [La régulation : le contrôle responsable des drogues](#) ». Ce rapport examine en détail la façon dont les gouvernements peuvent prendre le contrôle des marchés des drogues par une régulation légale et responsable. Il a été présenté par Ruth Dreifuss, présidente de la Commission et ancienne présidente de la Confédération Helvétique.

La FEDITO BXL, la Fédération Addiction et le GREA soutiennent les recommandations qui visent à renforcer la santé publique et les droits humains, tout en affaiblissant les organisations criminelles qui tirent profit des marchés. Ce rapport constitue une base solide et tangible pour repenser de manière pragmatique les implications de la transition vers des marchés régulés.

ORGANISATIONS D'ÉVÉNEMENTS

Apéroréseaux²

Depuis 2009, les apéroréseaux rencontrent un vif succès ; ils sont organisés dans un service actif en matière de toxicomanies pour et entre professionnels.

Ces rencontres, toujours organisées en partenariat avec Transit (ex CLDB - Coordination Locale Drogues Bruxelles), permettent de découvrir dans un cadre convivial les activités du service accueillant et donnent la possibilité aux travailleurs de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques. Durant ces rencontres, l'association présente ses activités et répond aux questions des invités. La soirée se clôture autour d'un verre.

En 2018, sept institutions ont été visitées :

- le Projet Lama de Molenbeek, le 22 mars ;
- Addictions, le 19 avril ;
- RePR (Réseau de Prévention à la Récidive), le 17 mai ;
- le RAT (Réseau d'Aide aux Toxicomanes), le 14 juin ;
- DUNE, le 20 septembre ;
- le Réseau Hépatite C Bxl, le 18 octobre ;
- Infor-Drogues, le 15 novembre.

Journée d'étude « Drugs in Brussels 2018 »³

La FEDITO BXL a eu le plaisir d'organiser le 21 février 2018 une journée d'étude intitulée « Drugs in Brussels 2018 » au Parlement bruxellois.

L'objectif de cette journée était de dresser un état des lieux du « phénomène drogues » à Bruxelles, sous un versant épidémiologique, juridique et politique,

Cet événement, autant destiné aux travailleurs de terrain qu'aux politiques et aux administrations, a accueilli environ 120 personnes.

L'organisation logistique a été prise en charge par l'équipe de la FEDITO BXL : design de la journée et de la programmation, contacts avec les orateurs potentiels et organisation de l'accueil de ces orateurs, appels d'offres pour les salles, communication, impressions, graphisme, réalisation du budget et du calendrier, gestion des inscriptions, etc.

² Voir carton d'invitation aux apéroréseaux 2018 en annexe 2.

³ Voir programme et abstract de la journée « Drugs in Brussels 2018 » en annexe 3.

La FEDITO BXL a eu le privilège d'accueillir comme orateurs :

- Michaël Hogge, Chargé de projets scientifiques / épidémiologiques chez Eurotox asbl, qui a présenté le volet épidémiologique avec les dernières tendances observées à Bruxelles ;
- Me Christophe Marchand, Avocat au Barreau de Bruxelles, qui a proposé une analyse approfondie des conséquences de l'arrêté royal publié au Moniteur belge le 26 septembre 2017 ;
- Lies Gremeaux, responsable du Point focal belge de l'OEDT (Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies), qui a expliqué l'augmentation des overdoses aux opiacés ;
- Pierre Schonbrodt, reporter-vidéaste au CAL (Centre d'Action Laïque), qui a projeté son court-métrage « Double peine : criminalisation toxique des drogues » ;
- Sébastien Alexandre a introduit le panel politique et donné un aperçu des points de blocage et de déblocage à Bruxelles et en Belgique.

Le panel politique était composé de Julien Uyttendaele (PS), Alain Maron (Ecolo), Brigitte Grouwels (CD&V), Fabian Maingain (DéFI), André du Bus (CdH) et Hannelore Goeman (sp.a).

Le court-métrage et les présentations de cette journée sont disponibles [ici](#).

Jeu de l'hémicycle sur les « salles de consommation à moindre risque »⁴

Le groupe Ecolo a invité la FEDITO BXL à organiser un jeu de l'hémicycle sur les salles de consommation à moindre risque (SCMR) au Parlement bruxellois. Cet événement, organisé le 29 mars, et intitulé « Salle de consommation à moindre risque : un dispositif utile, souhaitable et prioritaire. À quand, à Bruxelles ? » a remporté un franc succès.

La matinée a été introduite par Julie de Grootte, Présidente du Parlement bruxellois francophone et Alain Maron (Ecolo), et contextualisée par Sébastien Alexandre.

Le reste de la matinée a été divisée en deux volets :

- les impasses qui ont été développées comme suit :
 - Visionnage d'un extrait du court-métrage « Double peine : criminalisation toxique des drogues » de Pierre Schonbrodt, reporter-vidéaste au CAL (Centre d'Action Laïque) ;
 - Les impasses dans un comptoir d'échange de seringues, par Sophie Godenne de l'asbl DUNE ;
 - Les impasses rencontrées par des travailleurs de rue, par Claire Gilbert de l'asbl Diogènes ;
 - Les impasses médicales, par le Dr Dominique Lamy, membre de l'Académie Royale de Médecine de Belgique ;
 - Les impasses judiciaires, par Bernard Michielsen, premier substitut au Parquet de Bruxelles.
- et la solution des salles de consommation, avec :
 - L'expérience parisienne : aspects politiques et acceptation sociale des SCMR, par le Dr Bernard Jomier, médecin et Adjoint à la Mairie de Paris ;
 - L'expérience parisienne, côté pratique : comment fonctionne la SCMR ?, par le Dr Thomas Dusouchet de l'association Gaïa Paris ;
 - Dans le contexte de la loi de 1921, mais suite à la 6ème réforme de l'État, la Région bruxelloise est-elle compétente pour avancer sur ce projet ? par Mathias El Berhoumi, constitutionnaliste à l'Université Saint-Louis de Bruxelles.

4 Voir programme de la matinée en annexe 4.

Certains élus locaux et régionaux ont ensuite répondu à la question « Quelles sont les nuisances sociales liées à la consommation de drogues, rencontrées en diverses communes de la Région bruxelloise ? »

La matinée s'est terminée par un débat avec la salle et les députés présents.

Le compte-rendu, les présentations et vidéos de ce Jeudi de l'hémicycle se trouvent [ici](#). C'est notamment à l'occasion de cet événement qu'ont été tenus de forts engagements de la part des partis francophones représentés, à l'égard de l'appui, ou du moins de l'absence de blocage, quant à une prochaine salle de consommations à Bruxelles.

Cet événement a été repris dans la brochure éditée par le Parlement : « Les Jeudis de l'hémicycle 2011-2019 »⁵

1^{er} Forum « Addiction & Société »

Le Dr Marc Derély du Réseau Epsylon, psychiatre originaire de France spécialisé en alcoologie et travaillant à La Ramée, a proposé à Univers Santé et à la FEDITO BXL, entre autres, de collaborer à l'organisation de ce premier Forum européen transdisciplinaire « [Addiction & Société](#) » qui s'est déroulé du 15 au 17 octobre à Flagey.

Le thème de départ était le changement de paradigme. Face à l'émergence de nouvelles addictions et l'évolution des habitudes de consommation, il semblait nécessaire de mobiliser les acteurs de terrain, d'interpeller les décideurs politiques et d'accompagner le public. Toutes les formes de comportement ont été abordées : de l'usage récréatif de produits psychoactifs aux dépendances sévères, en passant par les smartphones et écrans, les produits licites ou illicites, ou les médicaments, etc.

Environ 900 personnes ont participé à ce Forum que Sébastien Alexandre a co-introduit en présence du Roi et où il a coordonné plusieurs séances. Le programme complet et les vidéos de ce Forum se trouvent [ici](#).

5 Voir extrait brochure « Les Jeudis de l'hémicycle 2011-2019 » en annexe 5.

RECHERCHES

PROJETS BELSPO ET ERANID

Le Service des Programmes de Recherches de la Politique scientifique fédérale (BELSPO) organise le Programme fédéral Drogues. Par les recherches scientifiques qu'il met en œuvre, ce programme appuie la Politique intégrale et intégrée en matière de drogues dont s'est dotée la Belgique le 25 janvier 2010, dans le cadre de la mise en œuvre de la Note de politique fédérale Drogues de 2001. L'une des priorités de cette politique globale et intégrée est de s'appuyer sur l'expertise et les connaissances scientifiques en vue de fonder la prise de décision.

Chaque année, la cellule « Recherche et information scientifique » de la Cellule Générale de Politique Drogues (CGPD), organe chargé de la mise en œuvre de la politique belge en matière de drogues, fixe un plan de travail et des thématiques devant faire l'objet de recherches. Le BELSPO met en place des appels à projets destinés aux centres de recherche, et assure ensuite leur suivi lors de leur réalisation.

Par ailleurs, BELSPO prend part au projet ERANID (European Research Area Network en Illicit Drugs) qui est un réseau européen visant à coordonner les programmes des agences de recherches en Europe. Il a été fondé par six pays : Pays-Bas, Italie, France, Grande-Bretagne, Portugal, Belgique. Ce réseau porte le focus sur les drogues illégales, l'alcool pouvant être étudié dans le cadre de polyconsommations.

Depuis 2013, la FEDITO BXL soutient ce projet à différents niveaux et différentes thématiques ont été étudiées : la prévention et la promotion de la santé, la réduction des risques, le bas seuil et la précarisation de la société, la réinsertion et la réhabilitation, les prisons et le suivi post-carcéral, les nouveaux dispositifs et les nouvelles méthodologies, le système d'aide et de soins et la politique drogues / dépendances, les recherches et l'épidémiologie.

En 2018, Sébastien Alexandre a intégré les différents comités scientifiques des projets suivants :

Projet ALAMA

Le projet ALAMA : « A Longitudinal And Momentary Analysis in the European nightclub scene » vise à mener une étude sur la vie nocturne dans cinq pays européens : la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède. Cette étude a pour but de comprendre les dynamiques et les conséquences des différentes formes d'utilisation des drogues et/ou de l'alcool chez les jeunes adultes, et surtout pour ceux qui fréquentent les boîtes de nuit, festivals, raves, ... et qui ont répondu à cette enquête.

Cette étude continue jusqu'en 2019 et la FEDITO s'occupe toujours des traductions en français.

Projet ALMOREGAL

Le projet ALMOREGAL : « Modèles alternatifs de régulation du marketing sur l'alcool » vise à cerner la manière dont le marketing sur l'alcool est régulé en Belgique et dans six autres pays européens (Finlande, France, Norvège, Pays-Bas et Royaume Uni), ensuite, à relever les avantages et inconvénients des différentes options de politique alternatives, et finalement, à identifier le système de réglementation qui serait le meilleure pour la Belgique, tout en tenant compte de la spécificité du contexte belge et de la vision de toutes les parties prenantes.

La FEDITO BXL fait partie du comité d'accompagnement de ce projet.

Projet SOCPREV

La FEDITO BXL a participé au comité d'accompagnement du projet SOCPREV (Prévention Sociale de la Délinquance liée aux Drogues) qui entendait combler le manque de connaissance et de recherche

sur la prévention sociale de la délinquance liée aux drogues, ainsi que fournir des réponses aux interrogations politiques quant à l'effectivité, l'impact et l'efficacité des initiatives existantes qui concernent la délinquance liée aux drogues mais aussi par rapport à leur aptitude à diminuer cette délinquance (économico-compulsive et systématique).

Les objectifs de cette étude étaient doubles :

- esquisser un état des lieux des meilleures pratiques ou des pratiques les plus prometteuses au niveau (inter-)national pour le suivi des programmes de prévention sociale de la délinquance (économico-compulsive et systématique) liée aux drogues ;
- analyser empiriquement les projets belges existants et fournir des lignes directrices en vue du suivi et de l'évaluation des programmes de prévention sociale de la délinquance liée aux drogues, plus particulièrement en ce qui concerne la délinquance économique-compulsive et systématique.

Une évaluation des initiatives et un résumé des résultats et des recommandations politiques qui en découlent ont été publiés [ici](#). Une matinée d'étude a été également organisée le 16 janvier 2018 dont la [présentation bilingue](#) a été publiée.

POLITIQUE DROGUES

AU NIVEAU RÉGIONAL

Révision du Décret ambulatoire

La Cocof a décidé de réviser le Décret ambulatoire en faisant fonctionner les services par missions : accueil – accompagnement – soins – prévention (et, possiblement RdR, même si cela n'est, à ce jour, pas spécifié) – appui aux professionnels. L'ambulatoire ne formerait donc plus qu'un seul secteur avec des services spécifiques pour différents profils. Les services fonctionneraient par appels à projets.

Conseil Consultatif

Le secteur toxicomanie y est bien représenté avec :

- pour les pouvoirs organisateurs : Josette Bogaert (membre effectif) et Catherine Van Huyck (membre suppléant) ;
- pour les travailleurs : Nadine Page (membre suppléant) ;
- pour les usagers : Sarah Fautré, Christopher Collin (membres effectifs) et Guilhem de Crombrughe (membre suppléant) ;
- pour les experts : Maud Devroey (membre effectif).

Politique Drogues et Plan Drogues

L'OEDT (Observatoire Européen des Drogues et Toxicomanies) invite les États membres de l'UE à développer des politiques drogues implémentées via des plans d'actions. La Belgique jouit d'une politique drogues, mais pas de plan drogues. Qui plus est, la régionalisation a donné à Bruxelles un rôle particulier dans la définition de sa politique et de son plan drogues. Etant donné la coexistence de différentes autorités compétentes, la FEDITO BXL et ses membres ont élaboré en 2015, avec Transit (ex CLDB) et la FEIAT (Fédération des Employeurs des Institutions Actives en Toxicomanie), une Politique et un Plan Drogues pour Bruxelles. La FEDITO BXL est activement et pleinement dédiée à sa mise en place.

La Politique Drogues définit, sur un long terme et dans ses grands principes, l'offre nécessaire pour répondre aux besoins des personnes usagères de drogues (légales et illégales) et/ou développant des comportements d'addictions.

Le Plan Drogues concrétise cette politique, en proposant cent actions qui se veulent mesurables et vérifiables sur un terme s'étendant de 2016 à 2019. Ces 100 actions rendent ainsi compte de la diversité du secteur et des articulations qu'il entretient et développe avec de nombreux secteurs connexes.

Ce document a l'ambition de contribuer à l'élaboration du Plan Santé Bruxellois et du Plan de Sécurité et de Prévention. Il se veut évolutif et est consultable sous le lien [Politique et Plan Drogues](#), car il est continuellement travaillé, et ce notamment, dans les différents groupes de travail instaurés par la FEDITO BXL (voir supra).

Plan Overdoses⁶

Suite à l'arrivée d'opioïdes de synthèse en Belgique et particulièrement du Fentanyl, Modus Vivendi avait décidé de proposer un plan d'action « overdoses » que la FEDITO BXL a soutenu et qui a été envoyé à la Cellule Générale Politique Drogues et aux entités fédérées. Ce Plan Overdoses préconise notamment la mise en place de salles de consommation à moindre risque, l'amélioration de la collecte de données et la facilitation d'accès à la naloxone.

Ce Plan devrait être réactualisé fin 2018 – début 2019.

Rapport intersectoriel⁷

La FEDITO BXL a contribué à l'élaboration de ce rapport intersectoriel, rédigé par le CBCS (Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique) lors des réunions de l'IFA (Inter-Fédération Ambulatoire).

En effet, tous les cinq ans, les services ambulatoires doivent élaborer un rapport reprenant l'évolution des pratiques, l'évolution des problématiques sociales et de santé rencontrées et l'adéquation de l'offre de service du secteur avec les nouvelles problématiques sociales et de santé.

Les différents rapports sectoriels 2017 ont été analysés transversalement afin d'en retirer les constats suivants :

- le public est de plus en plus précaire et de plus en plus divers ;
- l'accès aux droits sociaux est de plus en plus ardu ;
- la complexité institutionnelle et le morcellement des compétences sont un obstacle à la réalisation des missions des professionnels du secteur social/santé ;
- les bénéficiaires d'allocations ou d'aides sociales subissent de plus en plus de contrôles et ont de plus en plus de mal à maintenir ou à mettre en conformité leur situation ;
- tous les services ambulatoires et d'hébergement sont saturés ;
- ces constats sont plus ou moins les mêmes que ceux du rapport intersectoriel de 2013.

Des recommandations en ont découlé :

- les autorités politiques doivent mener une politique de lutte contre la pauvreté plus efficace, en amont de l'intervention des services social/santé ;
- les services doivent bénéficier d'un cadre de personnel suffisant, adéquatement formé et non précaire ;
- le législateur doit favoriser l'intersectorialité afin d'agir en concertation face aux situations complexes vécues par le public ;
- le public doit pouvoir être mieux ancrer dans son milieu de vie et dans ses liens sociaux.

6 Voir Plan Overdoses 2017 en annexe 6.

7 Voir rapport intersectoriel en annexe 7.

AU NIVEAU NATIONAL

Stop 1921

La loi belge sur les stupéfiants de 1921 a presque cent ans et s'avère dépassée en de nombreux domaines, sachant qu'elle s'organise autour de la criminalisation des consommateurs de drogues. Cette criminalisation étant obsolète et empêchant le déploiement de stratégies de santé publique pourtant nécessaires.

C'est pourquoi, la FEDITO BXL, la Liaison antiprohibitionniste et Bruxelles Laïque, ont décidé d'organiser la campagne « Stop 1921 » qui vise à sensibiliser les politiques et l'opinion publique sur la nécessité de moderniser les politiques drogues en Belgique, dont le cadre législatif est fixé par cette loi du 24 février 1921. Une cinquantaine d'associations se sont jointes à cette action, ainsi que près de deux cents particuliers.

Cette campagne a débuté en 2016 et continuera jusqu'en 2021 afin de parvenir à l'organisation d'un débat de société sur la question de la loi de 1921.

La FEDITO BXL a pris une part active dans la communication autour de cette campagne (voir supra).

L'ouverture du [site web](#) et le lancement officiel de la campagne #STOP1921 ont eu lieu en février 2017 ; cette plateforme citoyenne veut ouvrir le débat, avec pour objectifs de :

- rassembler pour dire non à la criminalisation des consommateurs de drogues ;
- concentrer et promouvoir les connaissances sur les effets positifs de la décriminalisation ;
- mobiliser les moyens nécessaires pour obtenir la modification de la loi.

Une [séance plénière](#) pour discuter, entre autres, de l'état d'avancement général de la campagne, s'est tenue le 21 février après la journée « Drugs in Brussels 2018 », où étaient présents les fédérations et centres spécialisés, mais aussi des citoyens concernés par la politique drogues belge.

Le 22 mars, Sébastien Alexandre a participé à un groupe de travail [« Tijd voor een nieuw Belgisch cannabisbeleid ? »](#) dans le cadre du Metaforum de la KU Leuven.

La journée [« Support. Don't punish! »](#) (voir supra), organisée par la plate-forme associative Support Don't Punish Belgique, le 23 juin au Parc Royal, a permis de faire connaître la campagne au grand public.

D'autres débats, conférences, plénières, interviews, rencontres, etc. se sont encore déroulés dans le cadre de la [campagne](#).

Soutien au recours sur la Loi psychothérapie

À l'encontre des négociations de 2014 qui avait abouti à une loi – loi qui aurait dû entrer en vigueur le 1^{er} septembre 2016 – qui reconnaissait les psychologues et donnait un cadre légal à la psychothérapie, la Ministre De Block a modifié de manière substantielle le statut des psychothérapeutes et a fait passer cette nouvelle loi fin juillet 2016. Dorénavant, les psychothérapeutes ne disposant pas d'un diplôme en médecine, psychologie ou orthopédagogie, allaient se retrouver dans l'impossibilité d'exercer leur profession sans la supervision d'un tiers.

Dès lors, des coupes se sont organisées afin d'entamer un recours en annulation auprès de la Cour Constitutionnelle. La FEDITO BXL a donc décidé de rejoindre, entre autres, La Ligue bruxelloise francophone pour la santé Mentale (LBFSM), la Fédération des Maisons Médicales (FMM) et la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial (FLCPF) afin de consulter un avocat, de regrouper les témoignages individuels et institutionnels et d'introduire un recours en annulation. Ce [recours](#) ainsi que six autres ont été introduit fin janvier 2017.

Les plaidoiries se sont déroulées le 13 décembre 2017 à la Cour Constitutionnelle, et notre avocat, Maître Uyttendaele a axé sa plaidoirie sur l'absence de définition de ce que sont les actes pouvant être

posés ou non et en mettant en avant l'insécurité que cela procure aux professionnels et sur le déséquilibre entre les professions LEPPS (Loi du 10 mai 2015 relative à l'Exercice des Professions des Soins de Santé) et les non LEPPS. Il a ensuite lu certains témoignages pour illustrer ses propos.

Avril 2018, la Cour Constitutionnelle a rejeté le recours. Les psychothérapeutes en cabinet privé pourront continuer leur pratique, mais les nouveaux ne pourront pas s'installer, sauf sous la supervision de médecins, psychologues ou orthopédagogues, ...

Recours contre l'Arrêté Royal réglementant les substances stupéfiantes, psychotropes et soporifiques

Suite à l'Arrêté Royal publié le 26 septembre 2017 au Moniteur Belge sur la réglementation des substances stupéfiantes, psychotropes et soporifiques, la FEDITO BXL avait décidé de réagir en publiant d'abord un [édito](#), puis en introduisant un recours en annulation auprès du Conseil d'État, des dispositions posant difficulté au secteur spécialisé et à ses partenaires. Les associations Infor-Drogues, Modus Vivendi et les médecins Claire Rémy et Dominique Lamy, s'étaient joints à la FEDITO.

Encore une fois, la société civile n'avait été ni consultée, ni informée de ces changements de réglementation, changements dont certains entraînent d'importantes insécurités juridiques, voire remettent en question une politique drogues basée sur la santé publique.. Le recours⁸ avait été introduit fin novembre 2017.

Un [communiqué de presse « La société civile européenne condamne la Belgique pour sa politique drogues »](#) avait suivi, communiqué dans lequel l'EU Civil Society Forum on Drugs regrettait que la société civile n'ait pas été consultée quant à la rédaction de cet arrêté royal malgré les recommandations européennes avalisées par tous les Etats membre de l'EU dont la Belgique. La FEDITO Bxl suggérait d'être invitée avec la FEDITO Wallonne et le VAD de manière permanente à la Cellule Générale de Politique Drogues pour que la société civile soit enfin entendue dont l'expertise des acteurs de terrain.

Le 18 juin 2018, le Collège des procureurs généraux, avec le Ministre de la Justice, a mis à jour la [circulaire COL 15/2015](#) relative à la constatation, l'enregistrement et la politique des poursuites en matière de détention et de vente au détail de drogues illicites.

Le recours devrait bientôt aboutir. La décision finale devrait arriver durant l'été 2019.

Positionnement sur le protoxyde d'azote

Au mois d'août, différents articles ont été publiés dans la presse concernant le protoxyde d'azote (ou gaz hilarant) et une proposition de loi avait été évoquée quant à l'interdiction du produit. La FEDITO BXL a donc tenu à rappeler son [positionnement](#) sur la question et les recommandations qu'elle avait transmise à la Commission Santé de la Chambre des Représentants en avril 2018.

L'importance de renforcer les stratégies de prévention et de réduction des risques ainsi que la nécessité de revoir la politique drogues belge et, en particulier, la loi drogues de 1921 ont encore une fois été mis en avant.

Mémorandum 2018

La FEDITO BXL a décidé de rédiger le [Mémorandum 2018 du secteur spécialisé toxicomanie bruxellois](#) pour tracer dix grandes lignes vers lesquelles devraient tendre les politiques drogues, tant au niveau local, régional et ou fédéral.

En effet, au vu de l'évolution des addictions et de l'usage des drogues légales et illégales, et de l'obsolescence de la loi de 1921, il semblait nécessaire de soutenir le développement de nouvelles politiques / stratégies pour répondre à ces défis de santé publique.

8 Voir recours en annexe 8.

Dix axes de travail spécifiques ont été privilégiés :

- décriminaliser l'usage de drogues et réinvestir dans la santé ;
- envisager la réglementation du cannabis ;
- mieux connaître, mesurer et informer ;
- réduire les overdoses, déployer la Naloxone, les Stéribornes et lieux de consommation à moindre risque ;
- autoriser la diacéylmorphine comme traitement de substitution aux opiacés ;
- soutenir fortement l'insertion sociale et l'accessibilité des soins pour tous ;
- appliquer pleinement et entièrement le droit fondamental à la santé de toute personne incarcérée ;
- réviser la réglementation des drogues légales ;
- appliquer les plans ;
- travailler avec la société civile.

Ce mémorandum bilingue a été envoyé aux différents partis politiques.

AU NIVEAU INTERNATIONAL

61ème Session de la Commission des Stupéfiants (CND)

Pour rappel, la Commission des Stupéfiants ou CND (Commission on Narcotic Drugs) est le principal organe de prise de décisions au sein du système international des Nations Unies pour le contrôle des drogues ; elle se réunit chaque année à Vienne.

La [61ème Session de cette Commission](#) s'est tenue du 12 au 15 mars et s'avérait particulièrement intéressante puisqu'elle préparait le « Ministerial Segment » de la prochaine CND de 2019, qui allait être l'occasion de dresser le bilan de la stratégie 2009-2019 mise en place au niveau international et qui avait comme objectif « un monde sans drogues ».

Par ailleurs, la CND de 2018 s'inscrivait encore dans la logique initiée par la Session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies (UNGASS) sur la problématique des drogues qui s'est tenue du 19 au 21 avril 2016 à New-York et qui a renforcé la réduction des risques (même si elle n'est jamais mentionnée comme tel) et le caractère humain que devraient revêtir les politiques drogues à l'international.

Comme lors de la CND de 2017, la société civile présente à l'ONU, dont la FEDITO BXL, s'est assurée que les résultats engrangés (et bien que mitigés) lors de l'UNGASS 2016 fassent bien l'objet d'applications concrètes. Par ailleurs, la société civile mondiale a veillé à ce que la CND de 2019 soit profilée de manière à pouvoir faire évoluer les politiques drogues au niveau mondial. La participation à la Commission on Narcotic Drugs de 2018 s'avérait donc à nouveau cruciale.

La présence de la FEDITO BXL à Vienne a été d'autant plus importante que cela a été l'occasion pour certains européens, dont la FEDITO BXL, de se réunir avec les représentants de la Commission Européenne. Cette réunion a permis d'en savoir davantage sur les avancées des politiques au niveau européen, dont notamment les objectifs de la présidence autrichienne, ceux de la commission, les difficiles négociations budgétaires suite au Brexit, et les contours de la réélection du EU Civil Society Forum on Drugs (la FEDITO BXL a depuis reçu confirmation de son second mandat dans ce groupe d'experts nommés par la Commission).

La FEDITO BXL avait pu profiter de son tout récent statut « ECOSOC » à la CND, pour y faire entrer une délégation belge, constituée de professionnels et de citoyens militants. Cette délégation a pu

prendre part aux débats internationaux concernant les drogues. Par ailleurs, une rencontre formelle a été organisée avec l'ambassadeur belge à Vienne et la délégation issue des autorités belges à Bruxelles. Cette réunion a été la première du genre, réunissant les « policy-makers » et la société civile en Belgique.

La FEDITO BXL a bénéficié d'un subside complémentaire de la Cocof pour envoyer son directeur à Vienne et un rapport d'activité spécifique a été rédigé⁹.

International Narcotics Control Board

Le 7 mai dernier, l'International Narcotics Control Board (INCB), chargé d'évaluer la bonne application des traités internationaux en matière de drogues, a rencontré la société civile. Le sujet de cette rencontre était l'usage de cannabis à des fins médicales et non-médicales. Plusieurs ONG sélectionnées par le Vienna NGO Committee, ont pu rencontrer plusieurs délégués membres de l'INCB.

Cette rencontre a déjà permis de consolider l'importance de la société civile dans l'implémentation des trois conventions internationales en matière de drogues, ainsi que pour répondre pleinement aux problèmes liés à la drogue. Même si, concrètement parlant, l'INCB n'a pas forcément les mêmes dispositions qu'une large part de la société civile, dès lors que certains Etats membres de l'ONU restent réfractaires à toute évolution des politiques drogues, l'INCB reconnaît un rôle crucial à la société civile, et il n'était donc que logique qu'elle la consulte concernant le cannabis à des fins médicales et non-médicales.

La FEDITO BXL n'a pas eu l'occasion de prendre formellement la parole, mais a pu prendre part aux débats qui s'en sont suivis. Dix ONG différentes étaient en effet déjà sélectionnées pour diverses prises de parole, parfois par vidéo interposée. Les thèmes abordés ont notamment touché à l'usage médical du cannabis et au soutien apporté aux patients, aux politiques drogues, à l'économie, à la réhabilitation des usagers de drogues, aux conventions internationales, et aux différentes formes possibles de régulation, légalisation et commercialisation.

Sachant que la FEDITO BXL a élaboré une forte proposition de régulation en 2014, et que depuis, elle a pu en présenter les avantages auprès de différents partis politiques et des médias, et que certains partis politiques en ont repris de larges éléments, il n'était que normal de pouvoir amener son argumentaire au sein d'un cénacle tel que l'ONU.

Depuis lors, un groupe d'experts de l'Organisation Mondiale de la Santé a préconisé le retrait du cannabidiol des substances interdites ; l'évaluation du cannabis en lui-même a suivi en novembre. On peut donc penser que cette rencontre, avec forcément de nombreux autres événements et tendances, marquent un des points importants pour des politiques drogues plus humaines, notamment concernant le cannabis.

L'objectif ultime est en fait que l'INCB ne se sente plus compétent pour la question, et ce afin qu'elle ne soit traitée que sous le jour de la santé publique, et dès lors par l'Organisation Mondiale de la Santé. A défaut, la société civile en général, dont la FEDITO BXL, appuiera la nécessité de faire évoluer des politiques éculées.

La FEDITO BXL a bénéficié d'un subside complémentaire de la Cocof pour envoyer son directeur à Vienne et un rapport d'activité spécifique a été rédigé (voir annexe 9).

9 Voir rapport d'activités des missions internationales en annexe 9.

ÉCHANGES INTERSECTORIELS, NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

En 2018, la FEDITO BXL a continué de renforcer des liens avec les membres du secteur ainsi qu'avec des partenaires plus éloignés belges, européens et/ou internationaux, pour ce faire elle est membre :

- correspondant du BSI (Brussels Studies Institute), qui est la plateforme de recherches universitaires sur Bruxelles ;
- de la CAAP (Concertation des Associations Actives en Prisons) ;
- du CBCS (Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique) ;
- du CBPS (Centre Bruxellois de Promotion de la Santé) ;
- du Comité d'Accompagnement du projet Housing First Brussels ;
- de la FASS (Fédération des Associations Sociales et de Santé) ;
- du FBLP (Forum Bruxellois de Lutte contre la Pauvreté) ;
- de la PFCSM (Plate-Forme de Concertation pour la Santé Mentale) ;
- du RML-B (Réseau Multidisciplinaire Local de Bruxelles) ;
- de la SISD Bruxelles (Service Intégré de Sons à Domicile – Bruxelles) ;
- du SMES-B (Santé Mentale et Exclusion Sociale – Belgique) ;
- du Correlation Network (European Network Social Inclusion & Health) qui œuvre à l'inclusion sociale, à la santé et à la qualité de vie des groupes vulnérables et marginaux ;
- du CSFD (European Civil Society Forum on Drugs) qui fait le lien entre la société civile et la Commission Européenne ;
- de l'IDPC (International Drug Policy Consortium) ;
- de l'ISSDP (International Society for the Study of Drug Policy) ;
- du VNGOC (Vienna Non-Governmental Organization [NGO] Committee on Drugs) qui a permis d'inscrire davantage le secteur dans des réflexions liées aux politiques drogues et à l'UNGASS ;
- la FEDITO BXL a obtenu le [statut consultatif auprès de l'ECOSOC](#) (Economic and Social Council) au sein de l'[ONU DC](#) (United Nations Office on Drugs and Crime).

Les différents colloques internationaux ainsi que la revue internationale « Addiction(s) : recherches et pratiques » ont encore raffermi les liens avec la FEDITO wallonne, la Fédération Addiction (France), le Centre de Recherche et d'Aide pour Narcomanes (CRAN - Canada), la Société Suisse de Médecine de l'Addiction (SSAM -Suisse), le Collège Romand de Médecine de l'Addiction (COROMA – Suisse), le Groupement Romand d'Etudes des Addictions (GREA – Suisse) et l'Association Marocaine d'Addictologie (AMA – Maroc), parmi de nombreux autres.

Toutes ces représentations et articulations ont pour but d'influer sur les politiques drogues et les politiques sociales et de santé, en Europe, en Belgique et à Bruxelles, et ce, afin de bénéficier aux acteurs de terrain bruxellois réunis au sein de la FEDITO BXL, et aux publics auxquels ils s'adressent.

ÉCHANGES INTERSECTORIELS

Projet BOOST

En 2017, la FEDITO BXL avait intégré le projet « BOOST » (Better Offer and Organization thanks to the Support of a Tripod model), suite à l'appel à projets-pilotes « Chronic Care » lancé par le SPF

Santé publique, en vue de développer des projets de Soins intégrés en faveur des malades chroniques. Ce projet BOOST vise à améliorer la réponse aux besoins des personnes malades chroniques, et ce, tout au long de leur parcours. Construit à partir des besoins et de la demande des patients ainsi que de leurs proches, le projet a pour objectif d'apporter les soins, l'aide et le soutien nécessaires dans un contexte de proximité. Il se concentre sur les communes de Bruxelles, Saint-Gilles et Saint-Josse-ten-Noode. La FEDITO BXL participe toujours à ce projet.

Projets 107

A la demande du SPF Santé Publique, les projets 107 doivent intégrer en leur sein des représentants du secteur assuétudes, en l'occurrence la FEDITO BXL pour Bruxelles, la FEDITO wallonne pour la Wallonie et le VAD (Centre flamand de l'expertise sur l'alcool et les autres drogues) pour la Flandre.

Dans ce cadre, la FEDITO BXL représente toujours le secteur assuétudes au sein des comités stratégiques de réseaux des projets Psy 107 Bxl-Est, Hermès + et de Rézone. Elle devrait également le représenter au sein du réseau Norwest.

Un financement d'une équipe mobile d'accompagnement des assuétudes nommée « Connexion » avait été demandé aux entités fédérales mais n'a pas abouti.

Inter-fédération ambulatoire

La FEDITO BXL participe toujours aux réunions de l'IFA (Inter-fédération ambulatoire) qui est composée des organismes sectoriels de représentation et de coordination agréés par le décret ambulatoire. Ces réunions sont coordonnées par le CBCS (Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique).

Les sujets traités en 2018 étaient, entre autres, le nouveau Décret ambulatoire, le rapport intersectoriel avec l'organisation d'une journée intersectorielle (voir ci-dessous), une carte blanche sur l'inclusion des asbl dans le code des sociétés, le recueil de données, le rapport d'activités harmonisé, l'asbl ASSOSS, la journée mondiale de lutte contre la pauvreté du 17 octobre

La [journée intersectorielle](#) s'est tenue le 21 septembre et était une journée d'échange et de débat destinée à l'ensemble des travailleurs du social / santé bruxellois. L'objectif était de travailler sur certaines thématiques et recommandations du rapport intersectoriel en vue de l'élaboration d'un mémorandum commun.

Dossier informatique

Après investigations sur divers logiciels, le C.A. de la FEDITO BXL avait décidé de travailler au développement de l'outil informatique « Jade » pour la toxicomanie en réunissant un GT Dossier informatique. L'outil « Jade » a été développé par la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial (FLCPF) et ensuite adopté par la Fédération des Services Sociaux (FdSS) et la Fédération des Maisons Médicales (FMM).

L'E-santé devenant incontournable : la prescription électronique pour les médecins est déjà entrée en vigueur et le dossier informatique deviendra obligatoire le 1^{er} janvier 2021. Par ailleurs, la volonté de la Cocof est de développer une collecte de données transversales avec un financement unique. Ce GT s'est donc attelé à définir les items toxicomanie à ajouter aux items sociaux et de santé déjà présents dans Jade.

Afin d'être propriétaires des codes, les différents partenaires ont décidé de constituer une structure juridique ASSOSS Care et de développer une plateforme social-santé collaborative nommée [TOPAZ](#), qui regroupe Pricare, Jade et Opale, et qui a été centrée sur le patient et favorise une continuité entre professionnels et patients. L'adhésion de la FEDITO BXL à cette asbl ASSOSS Care est en cours.

RAPPORT D'ACTIVITÉS COCOF 2018

ÉCHANGES NATIONAUX

iDA (Information sur les Drogues et l'Alcool) asbl

Josette Bogaert, Présidente de la FEDITO BXL et Sébastien Alexandre font partie du Conseil d'administration de l'asbl iDA qui regroupe les deux FEDITO's bruxelloise et wallonne et le VAD.

L'implication de la FEDITO BXL au sein d'iDA reste indispensable malgré la régionalisation de la santé, vu les retombées positives pour les services de terrain.

En 2018, l'asbl iDA a continué à coordonner le projet liaison/urgences qui, pour rappel, concerne la détection et l'intervention brève chez des patients ayant un problème d'alcool dans les services d'urgence. iDA coordonne également un projet de guide d'aide alcool grossesse et a introduit une proposition de projet Fedasil.

La Cellule Générale Politique Drogues a poursuivi les réunions de concertations avec les trois coupoles régionales qui profitent d'iDA pour se coordonner préalablement.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Visites

Projet de coopération bilatérale Belgique Tunisie

Pour le projet de coopération belgo-tunisien reconduit en 2018, la FEDITO BXL a reçu un subside de Wallonie-Bruxelles International, afin d'échanger autour des problématiques alcool, drogues et addictions.

Après les différentes visites de la délégation tunisienne, la délégation bruxelloise s'est rendue en Tunisie en mars et décembre 2018. Cette délégation était composée de personnes issues des services suivants : Babel, CATS-Le Solbosch, Centre médical ENADEN, La Pièce, Projet Lama et Transit.

De nombreuses réunions et échanges ont eu lieu avec les membres de la délégation tunisienne qui était composée du Professeur Nabil Ben Salah (coordinateur du projet pour la Tunisie), d'Houyem Boukassoula (psychologue), du Dr Charbaji Kaouther (CAMU - Centre d'Assistance Médicale Urgente) et de Charhti Khaled (directeur du complexe de Jebel Oust).

Ces échanges traitaient surtout de l'organisation et du fonctionnement du « Centre thérapeutique Espoir » de Jebel Oust qui devrait ouvrir en 2019, ainsi que des différences de manière de travailler dans les différentes associations belges et tunisiennes.

La délégation bruxelloise a également été reçue par le Ministre tunisien de la Santé et par Christian Saelens, ambassadeur de Wallonie-Bruxelles International en Tunisie.

Une Conférence Nationale sur la réduction des risques dans la prise en charge des addictions a été organisée durant leur dernier séjour. Conférence à laquelle il leur a été demandé de participer et où ils ont fait part de leur expérience sur l'introduction de la méthadone en Belgique¹⁰.

Ces échanges se sont révélés extrêmement enrichissants pour les participants des deux pays et un rapport d'activités spécifique a été rédigé¹¹. Le projet triennal se terminant, une évaluation finale a également été rédigée¹² ainsi qu'un [article](#) qui est paru dans La Lettre Wallonie-Bruxelles en Tunisie (pages 18-19).

Vu le succès de cette coopération, Wallonie-Bruxelles International a décidé de reconduire le projet pour 2019-2021, en mettant le focus sur la santé et les droits humains.

10 Voir présentation Conférence RdR en annexe 10.

11 Voir rapport tunisien de mission à Bruxelles en annexe 11.

12 Voir évaluation finale en annexe 12.

Colloques

8èmes Journées Nationales de la Fédération Addiction

La Fédération Addiction a organisé pour la huitième fois ses Journées Nationales ; le thème de cette année était « Homme augmenté, des paradis artificiels à l'intelligence artificielle. Quels changements de paradigme ? ».

Le Congrès de la Fédération Addiction s'est tenu les 24 et 25 mai à Paris, incluant des temps en plénière, une dizaine de conférences et plus de vingt ateliers thématiques. De nombreux lieux et moments plus informels étaient également organisés, favorisant les rencontres et échanges. De nombreux stands d'associations étaient également présents.

La FEDITO BXL a participé aux conférences plénières suivantes :

- Plus qu'humain... ou plus humain?
- Nouveaux médias : entre opportunités et régulations.
- Traitements : origines, avancées et éthiques.

et à plusieurs conférences et ateliers thématiques comme :

- Régulation du cannabis, crise des opioïdes en Amérique du Nord et diffusion des nouveaux produits de synthèse en Europe : enjeux, réponses et pratiques utiles à la réflexion en France.
- Programmes de prévention basés sur les Compétences psychosociales : de la démarche qualité à la gouvernance, quels enjeux ? Quelles articulations possibles et nécessaires ?
- Intelligence collective, coopération et modèles associatifs : renouveler le lien social commence dans nos organisations.

Les Journées Nationales réunissent chaque année près d'un millier de participants issus du secteur social, médico-social et sanitaire et constituent un moment fort du secteur de l'addictologie française, offrant un espace unique d'échanges et de retours d'expériences sur les pratiques professionnelles. Au-delà des spécialistes, elles rassemblent entre autres, des professionnels de l'éducation, de l'insertion, de la petite enfance, de la justice et du monde du travail.

Enfin, comme d'habitude dans de tels événements, cela a aussi été l'occasion de lier des contacts avec de multiples partenaires, en ce premier avec la Fédération Addictions, alter égo de la FEDITO BXL pour la France. Sachant que nous partageons la même langue, et que les réflexions et actions menées en France peuvent être complémentaires (ex : les salles de consommation à moindre risque récemment mises en place à Paris, Strasbourg et Bordeaux), il n'est que nécessaire qu'à chaque édition, une présence de la FEDITO BXL y soit assurée, afin de promouvoir son expertise et son savoir-faire et de s'inscrire dans le réseau européen de professionnels de la santé et particulièrement dans le domaine de l'addictologie.

De manière générale, le secteur des addictions et toxicomanies francophone (belge, français, suisse) s'enrichit mutuellement des expériences et pratiques de terrain. Par ailleurs, la FEDITO BXL collabore régulièrement avec la Fédération Addiction pour : la Revue internationale *Addiction(s) : recherche(s) & pratique(s)* (voir ci-dessous) ; le Colloque International francophone sur les traitements de la dépendance aux opioïdes ; des prises de positions / cartes blanches ouvertes ; le relais des activités (formations, journées d'étude, ...) ; des collaborations scientifiques, ...

RAPPORT D'ACTIVITÉS COCOF 2018

FEDITO BXL asbl, rue du Président 55, 1050 Bruxelles — feditobxl.be — 02 514 12 60 — courrier@feditobxl.be
N° D'ENTREPRISE : 433.424.011 – N° ONSS : 222-1202094-80 – COMPTE : IBAN BE11-0682-1211-2048 – BIC : GKCCBEBB

La FEDITO BXL a bénéficié d'un subside complémentaire de la Cocof et un rapport d'activité spécifique a été rédigé (voir annexe 9).

Projets

Revue francophone internationale

Fin 2016, la Fédération française Addiction a lancé une nouvelle revue annuelle : [Addictions : recherches et pratiques](#), en collaboration avec plusieurs partenaires francophones : la FEDITO BXL, l'Association des Intervenants en Dépendance du Québec (AIDQ), le Groupement Romand d'Études des Addictions (GREA) suisse et Recherche et Intervention sur les Substances Psychoactives (RISQ) du Québec.

Sébastien Alexandre a intégré le comité de rédaction de cette revue internationale dont le premier numéro avait pour thème « Réduire les risques ». Le [deuxième numéro](#), paru fin décembre 2017, s'était penché sur les « Consommateurs – Usagers de soins – Citoyens », tandis que le [troisième numéro](#), de fin décembre 2018, traitait de « Régulation(s) : conjuguer intérêts et associer les compétences ».

Soutien à Alcochoix+

[Alcochoix+](#) est un programme de prévention secondaire basé sur l'approche cognitivo-comportementale et la motivation. Il offre à la population en situation de risque la possibilité de mettre en place des stratégies pour modifier son comportement afin d'éviter les problèmes liés à la consommation d'alcool.

À l'origine, ce programme a été développé au Québec par le RISQ (Recherche et Intervention sur les Substances psychoactives du Québec) avec l'aide de leur Ministère de la Santé publique et des Services Sociaux (MSSS) qui en détient les droits d'auteur.

Un Consortium International francophone s'est créé, pour permettre d'étendre et d'adapter l'usage de cet outil à d'autres pays. Le MSSS québécois a accepté d'en léguer les droits pour permettre cette extension et cette adaptation. Ce consortium regroupe le RISQ (Québec), le GREA (Suisse), la Fédération Addiction (France) et la FEDITO BXL, chacune des parties ayant demandé à ses autorités compétentes une participation au financement de l'extension de l'outil.

En 2017, la FEDITO BXL avait bénéficié d'un subside complémentaire de la Cocof pour la participation à la formation de membres ainsi que pour l'impression de guides et cahiers.

Le Pélican et Univers Santé ont participé à cette formation début 2018, où, à la fin, les participants sont capables de délivrer complètement le programme Alcochoix+ et plus particulièrement d'identifier les patients consommateurs d'alcool susceptibles de bénéficier du programme Alcochoix+, d'établir le portrait exact des habitudes de consommation des patients, d'aider les patients à identifier les situations qui favorisent l'impulsion à consommer et de les aider à mettre en place des stratégies de contrôle de leur consommation journalière et hebdomadaire.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Comme chaque année, ce rapport est loin de rendre compte de l'ensemble du travail fourni tout au long de l'année : contacts multiples aux niveaux local, régional, national ou international ; orientation des demandes ; présence à différentes réunions de concertation ; formations, conférences et présentation de projets ; recherches d'informations ; écriture d'opinions ; lancement de campagnes ; mais aussi projets avortés ou débats sans suite, etc.

Les perspectives de reconnaissance et de financement se clarifient peu à peu, et lèvent le flou qui prévalait juste après la régionalisation des compétences. Les opérateurs en promotion de la santé ont pu participer à un appel à projets pour des agréments de trois ou cinq ans selon les missions. Quant aux dispositifs ex-INAMI ayant choisi de s'inscrire dans un cadre Cocom, l'OIP Iriscare est en cours de constitution.

Bruxelles compte de nombreuses bonnes pratiques en réponse aux problématiques drogues, alcool et dépendances, mais, au-delà de poches de précarité, bute encore sur deux limites : d'abord, il est nécessaire de mettre toujours davantage de liant entre les différents dispositifs existants, en intra et intersectoriel ; ensuite, il est nécessaire d'augmenter le tissu existant de nouveaux dispositifs, répondant à certaines problématiques encore ignorées aujourd'hui.

L'année 2018 a permis de travailler davantage à la mise en place d'une Politique Drogues bruxelloise qui vise entre autres à conscientiser le politique, l'administration ainsi que le grand public.

Concrètement, un des projets phares aura sans doute été la continuité de la campagne STOP 1921, visant à revoir la loi drogues vieille de près de cent ans.

Notre Politique Drogues bruxelloise veut asseoir deux caractéristiques intrinsèques du secteur toxicomanie, à savoir sa spécificité et son articulation. Nul autre secteur n'est profilé tel que le nôtre, joignant clinique et santé publique ; interventions psycho-médico-sociales couplées à de forts positionnements politiques ; réduction des risques et approches thérapeutiques ; prévention des assuétudes aux drogues mais aussi à l'alcool et au jeu ; interventions en rue et interventions en prison ; etc. Mais notre secteur n'est rien sans les articulations avec les autres secteurs : avec les médecins généralistes, les hôpitaux, les dispositifs de santé mentale, les maisons d'accueil, etc.

Le travail reste donc encore fort conséquent...

L'équipe de la FEDITO BXL